

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 28 novembre 2014
(convocation du 21 novembre 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick
M. MAMERE Noël à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h
Mme VERSEPUY Agnès à M. MANGON Jacques
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à partir de 11h
Mme WALRYCK Anne à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme KISS Andréa à Mme. BOST Christine
M. TURON Jean-Pierre à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h50
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BERNARD Maribel à partir de 12h20
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique
Mme BREZILLON Anne à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h10
M. DUBOS Gérard à M. DELLU Arnaud
M. FETOUEH Marik à M. ROBERT Fabien
M. GARRIGUES Guillaume à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h30
Mme JARDINE Martine à Mme FERREIRA Véronique
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice jusqu'à 10h25
M. LE ROUX Bernard à Mme BOUDINEAU Isabelle
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine jusqu'à 12h puis à M. MARTIN Eric
Mme PEYRE Christine à Mme LEMAIRE Anne-Marie à partir de 12h
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck à partir de 12h30
M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à M. HURMIC Pierre à partir de 12h30
Mme TOURNEPICHE Anne-Marie à M. TOURNERIE Serge
M. TRIJOULET Thierry à M. HERITIE Michel à partir de 11h05

EXCUSES :

Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

Fédération Française de Sport sur Glace (FFSG) - Organisation du Trophée Eric Bompard de patinage artistique du 20 au 23 novembre 2014 - Subvention de la Communauté urbaine - Convention - Autorisation - Décision

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) est une association type loi 1901 qui bénéficie d'un agrément ministériel de 4 novembre 1942. Elle regroupe plusieurs disciplines sportives, à savoir les sports artistiques (patinage artistique, danse sur glace, patinage synchronisé et ballet sur glace), les sports de performance sur patinoire (patinage de vitesse et short-track), sports de performance sur piste glacée (bobsleigh, luge et skeleton) et le sport d'équipe (curling).

Dans son fonctionnement à l'international, la FFSG est en relation avec quatre fédérations internationales : l'ISU (International Skating Union), la FIL (Fédération internationale de luge de course), la FIBT (fédération internationale de bobsleigh et de tobogganing), la WCF (World Curling Federation).

Parmi les manifestations qu'organise chaque année la FFSG, figure celle relative au patinage artistique en France, le Trophée Eric Bompard créé en 1987 (antérieurement à 2004 dénommé Trophée Lalique) qui regroupe les meilleurs patineurs mondiaux. Elle a lieu sous la forme d'une compétition, internationale de patinage artistique qui se déroule en France au cours de l'automne et accueille aussi bien des champions olympiques, mondiaux, européens et médaillés internationaux que des patineurs amateurs de niveau senior dans quatre catégories : simple messieurs, simple dames, couple artistique et danse sur glace. En 2014, il s'agira de la 28^{ème} édition de cette manifestation qui se déroulera dans les locaux de la patinoire de Bordeaux Mériadeck, du 20 au 23 novembre 2014.

En 2013, la 27^{ème} édition de ce trophée était organisée du 15 au 17 novembre 2013 au palais omnisport de Paris-Bercy avec, en filigrane, les jeux olympiques de Sotchi, et un plateau constitué des meilleurs patineurs mondiaux. A titre d'exemple, l'équipe de France était emmenée par Nathalie Pechalat, Fabian Bourzat, Florent Amodio et Brian Joubert. Ce trophée a attiré, en 2013, 12 000 personnes sur quatre jours d'épreuves, 50 officiels d'arbitrage, 80 patineurs, 50 volontaires et 200 journalistes.

Sur le plan médiatique, le Trophée Eric Bompard a été diffusé sur les télévisions du monde entier avec 1 700 heures de retransmission. A ce titre, l'audience de France Télévision a été de 3,5 millions de spectateurs et celle d'Eurosport international de 16,55 millions de spectateurs.

En 2014, la 28^{ème} édition du Trophée Eric Bompard réunira les plus grands spécialistes mondiaux à Bordeaux.

Le programme des épreuves sur quatre jours fera intervenir 80 patineurs de dix nationalités dans quatre programmes : dames, messieurs, couples et danse sur glace.

Plus de 200 journalistes seront présents et plus de 12 000 spectateurs sont attendus sur quatre jours dans la patinoire de Mériadeck.

Sur un plan médiatique, le Trophée Bompard devrait représenter, comme en 2013, 1700 heures de retransmission télévisée avec 4 millions de téléspectateurs et des audiences pour Eurosport international de 17 millions de spectateurs.

En termes de retombées économiques immédiates, on peut escompter plus de 4 000 nuitées, de la restauration, des ventes de produits publicitaires et des déplacements urbains importants.

Pour l'organisation de cette manifestation, la FFSG sollicite auprès de la Communauté urbaine et de la Mairie de Bordeaux une subvention de 80 000 €, soit 40 000 € auprès de chaque collectivité. La participation de la Communauté urbaine s'élève ainsi à 4,50 % du budget total de la manifestation et à 9,75% des participations publiques.

Le Conseil Général ne participera pas à cette manifestation et le Conseil Régional d'Aquitaine a délibéré au mois d'octobre dernier.

Le tableau ci-après retrace le budget proposé par la FFSG afin d'assurer le financement de cette manifestation :

DEPENSES	€H.T.	RECETTES	€H.T.	%
Frais de billetterie	15 000	Produits de billetterie	200 000	22,5
Logistique (éclairage, sonorisation)	104 000	Sponsoring-Publicité	200 000	22,5
Honoraires athlètes & patineurs	315 000	FFSG	250 000	28
Fournitures diverses	12 000	CRA	80 000	9
Hotellerie /restauration	120 000	Ville de Bordeaux	40 000	4,5
Communication/publicité/marketing	165 000	La Cub	40 000	4,5
Déplacements	124 000	Autofinancement	80 000	9
Taxes diverses (SACEM-Spre)	35 000			
TOTAL	890 000	TOTAL	890 000	100

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n°2012/0326 du Conseil de Communauté du 25 mai 2012 adoptant le règlement d'intervention relatif aux manifestations à caractère économique.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que cette manifestation, eu égard à son ampleur, représente un atout important pour l'animation et la notoriété de l'agglomération bordelaise tant par le programme d'actions de communication qui sera développé, que par les retombées économiques qui peuvent être attendues,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 40 000 € à la Fédération Française des Sports sur Glace pour l'organisation du Trophée Eric Bompard qui se déroulera du 20 au 23 novembre 2014 à Bordeaux,

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée, établissant les conditions de versement de la subvention communautaire,

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 415, CDR BD00 – Code opération n°05PO98O004.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et Apparentés vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 DÉCEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 9 DÉCEMBRE 2014

M. JOSY REIFFERS